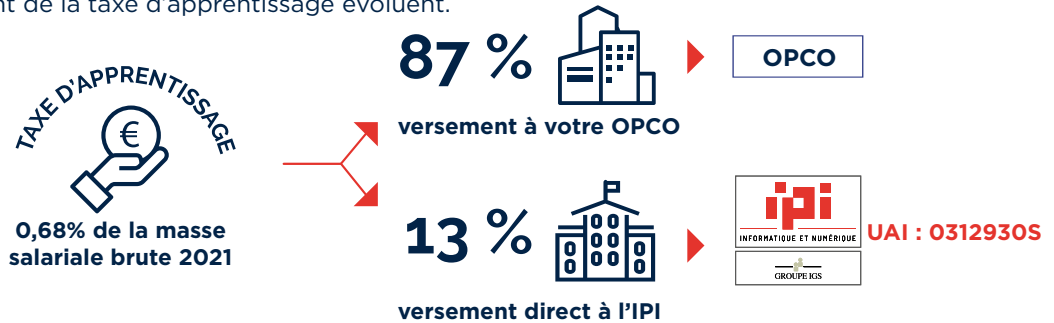




## SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE BORDEREAU DE VERSEMENT 2022

Avec la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, dite «Loi Avenir», le calcul et le versement de la taxe d'apprentissage évoluent.



### CALCUL DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

L'IPI est habilité à recevoir le 13%, solde de la taxe d'apprentissage. Cette année encore, participez au développement de notre école en nous versant DIRECTEMENT le 13%. Ce montant ne peut en aucun cas être versé à un OPCO.

**Votre masse salariale brute 2021 :** ..... €  
x 0,68% x 13% = ..... €  
**Montant alloué à l'IPI :** ..... €

Versement possible  
à partir du  
1<sup>er</sup> janvier 2022

### COMMENT NOUS VERSER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Le versement peut se faire par chèque ou virement. Un reçu libératoire vous sera délivré à partir du 31 mai 2022, date limite de versement. Complétez et retournez-nous ce bordereau accompagné de votre versement.

RAISON SOCIALE.....  
SIRET : .....  
CODE APE : ..... CODE IDCC : .....  
ADRESSE POSTALE .....  
NOM..... PRÉNOM.....  
TÉL.....  
EMAIL.....

Les informations recueillies via ce bordereau sont nécessaires pour vous délivrer un reçu libératoire. Pour exercer vos droits d'accès et de rectification, vous pouvez écrire à [dpo@groupe-igs.fr](mailto:dpo@groupe-igs.fr)

**PAR VIREMENT bordereau à retourner par mail à [saraujo@groupe-igs.fr](mailto:saraujo@groupe-igs.fr)**

- IBAN : FR76 1780 7000 1455 5212 5395 915
- BIC : CCBPFRPPTLS
- En indiquant dans la référence du virement votre numéro de SIRET

---

**PAR CHÈQUE à l'ordre de l'ADIP**  
**Chèque n° :** .....  
**Banque :** .....

**A retourner à l'adresse suivante :**  
Groupe IGS  
186 ROUTE DE GRENADE  
31703 BLAGNAC CEDEX

Date  
Cachet entreprise

**Votre contact privilégié :**  
Nathalie MORIZE - Directrice Commerciale  
05 31 08 70 81 - [nmorize@groupe-igs.fr](mailto:nmorize@groupe-igs.fr)